



Recrutement de 3 agents recenseurs

La commune de Rully est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2024, la commune de Rully recherche **quatre agents recenseurs**.

Sous l'autorité du coordonnateur communal et du coordonnateur communal adjoint, les agents recenseurs procéderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, **du 18 janvier au 17 février 2024**.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à se manifester avant le **06 décembre 2023** auprès de la mairie de Rully.

MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement ;
- Effectuer une tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur ;
- Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet ;
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet ;
- Pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis ;
- Relancer, avec l'aide du coordonnateur communal et du coordonnateur adjoint, les habitants qui n'ont pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis ;
- Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal, au moins une fois par semaine ;
- Classer les documents recueillis ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

PROFIL

- Bonnes aptitudes relationnelles, capacité au dialogue ;
- Faire preuve de discrétion, confidentialité et neutralité ;
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités ;
- Être disponible en fin d'après-midi et en soirée, ainsi que le samedi pendant toute la durée des opérations ;
- Être dynamique, tenace et motivé ;
- Faire preuve de rigueur et d'organisation pour restituer les informations dans les délais ;
- Être capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'un moyen de locomotion ;
- Faire preuve d'un comportement exemplaire ;
- Bonne connaissance géographique de la commune.

INFORMATIONS SUR LE POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE

Type d'emploi : emploi vacataire d'un mois, à compter du 18 janvier 2024.

Rémunération au réel (en fonction du nombre de questionnaires récoltés), avec forfait pour les demi-journées de formation et forfait frais de transport.

Poste ouvert à toute personne majeure véhiculée.

- 2 demi-journées de formation OBLIGATOIRE début janvier 2024 ;

- Prévoir le temps nécessaire pour effectuer la tournée reconnaissance de son secteur avant le début de la collecte ;
- L'agent recenseur devra organiser lui-même son temps de travail et gérer ses horaires en fonction des adresses à recenser et du temps imparti ;
- Travail le samedi et en soirée ;
- Respect strict des conditions de discrétion et de confidentialité ;
- Garant(e) de l'image du service public de la commune (bonne attitude, comportement adapté et tenue vestimentaire correcte) ;
- Être disponible et engagé sur l'ensemble de la période.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie de Rully.

Courriel : contact@mairie-rully.fr – Téléphone : 03 85 87 20 32